



Bruxelles, le 15 novembre 2022

## **Unequal pay day – Les droits des femmes sur le marché du travail, une réalité à la Ville de Bruxelles !**

Depuis 2005 s'organise annuellement, au niveau européen, une campagne de sensibilisation à l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes. Le 15 novembre, « Unequal Pay Day », est la date symbolique à laquelle les femmes commencent à travailler gratuitement (et ce jusqu'à la fin de l'année) car elles gagnent toujours 13% de moins que les hommes.

Dans le secteur public, il n'y a pas de différence salariale homme-femme car il existe des barèmes fixes liés à une fonction et il n'y a évidemment pas de grille barémique différente pour les hommes et les femmes.

Cependant, les droits des femmes en matière d'emploi ne se limitent pas au seul salaire. De nombreux autres items entrent en ligne de compte quant on parle d'égalité sur le marché du travail :

- L'accès à un emploi
- L'accès à des emplois genrés
- L'accès à des emplois à responsabilité ou l'accès aux promotions
- Les réductions du temps de travail
- Le respect par les employeurs de l'équilibre vie privée / vie professionnelle
- L'impact de tous ces éléments sur la carrière ont aussi un impact sur la pension
- ...

Pour **Faouzia Hariche, échevine PS des Ressources Humaines** de la Ville de Bruxelles, « *Les femmes seraient encore trop souvent discriminées sur le marché de l'emploi par rapport à la maternité. A compétences égales, une mère de 3 enfants ou une femme seule avec enfants serait encore trop souvent écartée par rapport à d'autres candidat.e.s. Ce sont ces discriminations à l'embauche que nous combattons. La Ville de Bruxelles remplit ainsi son rôle social et sociétal d'employeur en sensibilisant ses recruteurs à prendre en considération l'ensemble de ces facteurs et à veiller à donner aux femmes, les mêmes opportunités qu'aux hommes. Nous voulons être un employeur exemplaire et démontrer que cela n'entrave pas le bon fonctionnement de nos institutions, contrairement aux idées reçues !* »

La Ville de Bruxelles s'est donc penchée sur tous ses paramètres et veille à :



- ce qu'il n'y ait aucune discrimination à l'embauche, avec une attention particulière pour les familles monoparentales, souvent discriminées pour leur supposée indisponibilité
- idem pour les promotions et le recrutement des postes à responsabilités
- la parité

Ainsi, en 2022, 53,41% du personnel de la Ville de Bruxelles est féminin et cela au sein des différents grades :

- 58% des effectifs de niveau A (universitaire)
- 62% des niveau B (Bachelor),
- 75% des niveau C (CESS),
- 21% des niveau D (CESI) qui sont majoritairement des ouvriers qualifiés
- 49% des niveau E (CEB)

A noter également : 45% des postes dirigeants (A4 à A11) sont occupés par des femmes.

Enfin, pour renforcer la parité au sein des différents métiers et institutions, déconstruire les stéréotypes sur les formations ou les métiers « genrés » est également capital. C'est pourquoi, l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles veille à déconstruire ces préjugés et à encourager le choix positif d'une formation future au sein de ses écoles via de nombreuses actions de sensibilisation (découverte des métiers scientifiques et projets spécifiques pour inciter les filles à s'inscrire dans ces filières, journées sportives axées sur la mixité, ...)

Pour **Lydia Mutyebele, échevine PS de l'égalité des chances**, « *La différence salariale est une problématique très connue depuis des décennies, elle s'avère néanmoins loin d'être réglée au niveau belge et européen. Une série de facteurs sont à l'œuvre : partage inégalitaire de la gestion des tâches ménagères, propension au temps partiel dans des filiales occupées principalement par des femmes, « effet plafond de verre » et cumule d'autres différences et discriminations qu'ils s'agissent de l'orientation sexuelle, de l'origine, du manque de maîtrise des langues, ou de situation de handicap. Avec cette campagne, la ville veut sensibiliser, mobiliser et se positionner en actrice de changement !* ».

**Contact presse:**

Thaïs De Bontridder (cabinet Hariche) • 0492/18.10.07 • [thais.debontridder@brucity.be](mailto:thais.debontridder@brucity.be)

Géraldine Rademaker (cabinet Mutyebele) • 0490/42.76.73 • [geraldine.rademaker@brucity.be](mailto:geraldine.rademaker@brucity.be)